



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 15 février 2021

Intervention de **Vincent OTEKPO**

Délibération n° 10 : **Mise à disposition de toiture de bâtiments publics pour l'installation de générateurs photovoltaïques**

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs,

La Ville de Saint-Herblain a mis à disposition la toiture de bâtiments publics lui appartenant, pour l'installation, le financement et l'exploitation de générateurs photovoltaïques raccordés au réseau. Quatre sites sont concernés :

- Groupe scolaire des Grands Bois
- Groupe scolaire Jacqueline Auriol
- Groupe scolaire Condorcet
- Gymnase Changetterie

Vous auriez pu saisir cette occasion pour présenter au conseil municipal un état des lieux des toitures mises à disposition à ce jour par la ville. D'autres toitures sont mises à disposition de producteurs d'énergie. En ce début de mandat, il aurait été pertinent de compléter cette liste, pour informer le conseil municipal sur l'ensemble des toitures concernées, les surfaces cumulées des panneaux et la quantité totale d'énergie renouvelable ainsi produite. Le conseil municipal devrait également être informé sur les générateurs en pleine propriété de la ville. Je pense notamment à la toiture de l'hôtel de ville.

L'installation de générateurs photovoltaïques pose la question de la politique de la ville en matière de transition énergétique.

C'est bien de poser ou de faire poser des générateurs photovoltaïques, mais quelle est la stratégie de la Ville ?

A l'exemple de Nantes Métropole qui s'est donnée une feuille de route avec l'objectif, certes perfectibles, d'installer des générateurs sur 20 bâtiments du patrimoine de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes pour une enveloppe budgétaire d'1 M€ par an à partir de 2021, Saint-Herblain a-t-elle un objectif ? Une trajectoire ? ou bien naviguons-nous à vue ?

Et pour ce qui concerne la sobriété énergétique de nos bâtiments municipaux, quels sont nos objectifs, quel est notre plan d'actions et quels sont nos outils d'**accompagnement de la**



Citoyen-nes
engagé-es



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

réduction des consommations d'énergie de nos bâtiments ? L'énergie produite par les générateurs photovoltaïques en propriété de la ville est-elle injectée dans le réseau ? ou y a-t-il une part d'autoconsommation ?

Il serait regrettable en effet, de chauffer des passoires thermiques avec de l'énergie renouvelable !

Enfin des acteurs associatifs, tels que co-Watt, interviennent sur la commune dans l'accompagnement de particuliers qui souhaitent installer des panneaux solaires. Les initiatives privées sur le territoire communal pourraient être recensées et valorisées de façon incitative et enclencher un cercle vertueux.

Merci de votre écoute.

